



## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER 2023

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Délibération n° CM22/123/2023	Décisions du Maire prises en application de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, depuis le 8 novembre 2022	<i>Actée</i>
Délibération n° CM22/124/2023	Comité Agenda 21 : modifications	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM22/125/2023	Débat d'Orientations Budgétaires 2023 – Présentation du rapport	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM22/126/2023	Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) – Programmation 2023 – Transformation du restaurant scolaire de l'école de La Roche en self comprenant des travaux d'aménagement et d'acquisition de mobilier	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM22/127/2023	Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) – Programmation 2023	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM22/128/2023	Fonds vert - Programmation 2023 - Réhabilitation thermique du Pavillon de la Butte aux Grès	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM22/129/2023	Séjour d'été Espace Jeunes : demande de subvention auprès de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM22/130/2023	Adoption du règlement de formation	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM22/131/2023	Bilan des formations 2022 - Plan de formation 2023	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM22/132/2023	Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM22/133/2023	Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM22/134/2023	Créations et suppressions d'emplois	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM22/135/2023	Modification du règlement des Aménagements et Réduction du Temps de Travail (ARTT)	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM22/136/2023	Signature d'une convention fixant les conditions d'utilisation de la Mare la Fosse située sur le territoire de la Commune, pour l'exercice du droit de pêche, avec l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) – Épinoche du Val d'Orge	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM22/137/2023	Modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : bilan de la mise à disposition du public et approbation	<i>Approuvée</i>